

AFFAIRES FINANCIÈRES

Résultats financiers préliminaires de l'exercice 2021-2022

L'année financière en cours devrait se terminer avec un surplus d'environ 4 M\$. Ce dernier se compose d'un surplus de 1,1 M\$ relatif au projet OPTILAB pour les activités principales et 2,9 M\$ pour les activités accessoires, notamment le GBM Montérégie et les stationnements.

Coûts liés à la pandémie

Au 31 mars 2022, les coûts additionnels 2021-2022 en lien avec la pandémie de COVID-19 s'élèvent à 329 969 448 \$.

Budget détaillé 2022-2023

Le budget initial présente l'équilibre budgétaire au 31 mars 2023 pour ce qui est du fonds d'exploitation à l'exception du déficit de 22,3 M\$ découlant de l'augmentation des dépenses en médicaments onéreux, notamment en ce qui a trait aux antinéoplasiques et le Spinraza.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Projet d'acte d'achat – Terrain de la Maison des aînés et alternative de Carignan

Dans le cadre du projet de développement de 2 600 nouvelles places en maisons des aînés et alternatives (MDA) déployées dans plusieurs régions du Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux annonçait, le 23 décembre 2019, les projets retenus pour la région du CISSS de la Montérégie-Centre, dont une MDA de 96 places (72 places pour aînés et 24 places alternatives) dans le secteur de Chambly. La MDA sera située dans un secteur touché par un plan d'urbanisme développé par la Ville de Carignan.

L'environnement est composé d'habitations unifamiliales, d'immeubles multilogements, d'une école, de parcs et pistes cyclables, dans un environnement paisible, à proximité de la route 112, soit un site idéal autant pour la tranquillité que pour l'accès à divers services (CLSC, commerces, restaurants, etc.). Ainsi, le conseil d'administration a approuvé le projet d'acte de vente pour le terrain de la Maison des aînés et alternative de Carignan, dont les coûts sont entièrement pris en charge par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

AFFAIRES COURANTES

Rapport

Le rapport annuel des mises sous garde a été présenté au conseil d'administration.

Règles de gouvernance

La révision du Règlement sur la régie interne du comité de direction du Département régional de médecine générale (R-2017-13) a été approuvée.

Les politiques suivantes ont été approuvées :

- Politique sur la fluidité hospitalière (DSHPL-201);
- Politique sur le télétravail (DRHDO-AJ-501).

Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

Sur recommandation du comité exécutif du CMDP, le conseil a :

- nommé 5 médecins omnipraticiens, 5 médecins spécialistes;
- modifié les statuts ou privilèges de pratique de 3 membres du CMDP;
- pris acte des demandes de congé de service de 6 membres du CMDP et du départ de 5 membres du CMDP;
- renouvelé les nominations de 4 médecins du CMDP.

Autres approbations

Le conseil d'administration recommande au ministre de la Santé et des Services sociaux le renouvellement du mandat de la présidente-directrice générale adjointe.

QUALITÉ, GESTION DES RISQUES ET PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

Suivi de l'entente de gestion et d'imputabilité 2021-2022

Bien que la situation de COVID-19 semble se stabiliser, le manque de main-d'œuvre et les absences reliées à la propagation de la COVID et la hausse de demandes dans plusieurs secteurs influencent les résultats. En date du 31 mars 2022, ce sont 40 indicateurs qui sont en reddition à l'entente de gestion et d'imputabilité de 2021-2022. De ce nombre, 65 % des engagements sont atteints ou presque, soit 26 engagements.

Entente de gestion et d'imputabilité 2022-2023

Le conseil d'administration a approuvé l'Entente de gestion et d'imputabilité 2022-2023 entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et le CISSS de la Montérégie-Centre.

Agrément

La visite d'Agrément Canada s'est tenue du 24 au 28 avril 2022 pour la séquence 3, soit pour évaluer :

- le manuel d'évaluation Santé physique (SP) – toutes les clientèles en milieu hospitalier, à l'exception des clientèles en santé mentale et pédiatrie (séquence 2); 13 chapitres ont été évalués;
- le manuel d'évaluation Services généraux (SG); toutes les clientèles vues en CLSC, en GMF, via Info-Santé et Info-social, etc.; 8 chapitres ont été évalués;
- la norme Télésanté.

Le rapport préliminaire déposé lors de la séance synthèse des résultats indique que les taux de conformité des deux manuels et de la norme télésanté, pour l'ensemble des critères, étaient de plus de 98 %. Les visiteurs ont souligné l'humanisme, le dynamisme et l'énergie des équipes rencontrées. Ils ont apprécié la présence des patients partenaires sur divers plans, ainsi que la reconnaissance et le soutien accordés aux équipes.

Portrait synthèse des incidents et accidents P10 à P13

Le conseil a pris acte du rapport sur les incidents et accidents déclarés du 5 décembre 2021 au 31 mars 2022. Les résultats démontrent une diminution du volume de déclarations comparativement à la même période l'an passé. Près de la moitié des événements déclarés ont un indice de gravité C, soit un événement ayant touché un usager sans lui causer de conséquences. Cinq rapports d'investigation avec recommandations ont été reçus et l'établissement accepte et met en place l'entièreté des recommandations provenant du Bureau du Coroner comme celles en provenance du Protecteur du citoyen. Le nombre de demandes de réclamations pour des effets personnels est en diminution comparativement à l'année précédente. Ce sont surtout des vêtements et prothèses (dentaire, visuelle ou auditive) qui sont réclamés et remboursés, soit 30 demandes de réclamation pour un montant de 11 504,74 \$ accordé aux usagers, du 5 décembre 2021 au 31 mars 2022.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

Le 12 juin 2022, à 17 h.